

**Sujet :** [CGT-Education] Lettre d'information aux personnels

**De :** CGT Éduc'action <liste.cgt-education.personnels@cgt.syndicat.education.gouv.fr> (via liste.cgt-education.personnels Mailing List)

**Date :** 03/10/2018 à 15:18

**Pour :** liste.cgt-education.personnels@cgt.syndicat.education.gouv.fr

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



### Avec le gouvernement : plus d'élèves = moins d'enseignant-es et de personnels administratifs !



Les effectifs d'élèves augmentent, pas ceux des enseignant-es. Alors que le ministre de l'Éducation nationale vient d'annoncer la suppression de 1 800 postes de son ministère sur le budget 2019, la CGT dénonce ces coupes et exige un service public d'éducation nationale de qualité, avec la création de postes statutaires en nombres suffisant.

On nous annonce l'ajout dans les services des enseignant-es du second degré d'une heure supplémentaire imposée. Nous nous opposons à cette mesure car elle augmente le temps de travail des enseignant-es, pèse sur leur vie professionnelle et familiale, et est discriminante puisque la rémunération par primes et heures supplémentaires creuse les écarts de salaire déjà existants entre les femmes et les hommes. C'est les salaires qu'il faut augmenter à commencer par le dégel de la valeur du point d'indice.

**Pour toutes ces raisons, nous appelons les personnels à faire grève mardi 9 octobre !**

[Lire notre tract...](#)

### Dans les lycées professionnels : une 1<sup>ère</sup> journée de grève réussie le 27 septembre, on continue le 9 octobre !



L'intersyndicale CGT Éduc'action- SNUEP FSU – SNEP FSU – SNALC – SUD Éducation – SNCL – SIES FAEN - se félicite de la réussite de la journée de grève du 27 septembre dans la voie professionnelle. Les personnels rejettent le projet de réforme de la voie professionnelle imposé à marche forcée par le ministre, comme en témoignent les 20 à 30 % de grévistes dans les établissements. Les rassemblements et les manifestations qui se sont déroulés sur l'ensemble du territoire ont été un succès.

Ces chiffres sont d'autant plus impressionnants que le ministère n'a révélé son projet réglementaire de grilles horaires qu'en début de semaine – laissant aux organisations syndicales un délai très court pour informer, échanger avec la profession.

[Lire la suite du communiqué intersyndical...](#)

## Réforme territoriale : quelles conséquences pour les personnels ?



Le gouvernement poursuit sa réforme territoriale à marche forcée, au 1er janvier 2020 les 13 régions constitueront autant d'académies. Les académies actuelles d'une même région seront fusionnées. Mais le but du ministère est d'aller plus loin, en augmentant le rôle de ces académies régionales, allant dans le sens d'une véritable régionalisation de l'éducation. Le rôle du ministère se limitera à la ventilation des moyens aux académies des grandes régions. Le recteur de ces nouvelles entités aura par conséquent une grande latitude dans la définition de la politique éducative régionale. Les conséquences en termes de fermetures d'écoles, de collèges, de lycées généraux, technologiques et professionnels seront dramatiques.

Cela conduira à une dégradation des conditions d'étude des élèves, des conditions de travail de tous les personnels et à des mutations fonctionnelles contraintes, à l'image de ce qui s'est passé dans les autres services de l'État qui ont déjà subi la réforme territoriale.

Le désengagement de l'État et la régionalisation de l'Éducation et des personnels ne peuvent mener qu'à davantage d'inégalités dans l'accès au Service public d'éducation et des jeunes aux qualifications.

### Le 9 octobre, des enjeux pour tous les salarié-es !



[Voir la vidéo...](#)

### Adhérez


Soutenez l'action de la CGT

### Nous suivre

Toute l'actualité sur notre site

[Rejoignez-nous](#)

[www.cgteduc.fr](http://www.cgteduc.fr)

 Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

Pour vous désabonner de la liste, utilisez l'application : <https://desabonnement.syndicat.education.gouv.fr/>